

SUGGESTION DE FONCTIONNEMENT « CASE DI A LINGUA »

ORGANISATION ET CAHIER DES CHARGES

1. ORGANISATION GENERALE

a. Attribuer à chaque structure un Parrain ou une Marraine

=> Une personnalité locale connue pour son engagement, devant garantir l'esprit associatif et le dynamisme militant.

b. Pour chaque structure :

- Créer une association si elle n'existe pas déjà et nommer un bureau (Président-Secrétaire-Trésorier) et un Conseil d'Administration (incluant l'ensemble des formateurs).
- Ouvrir un compte bancaire.
- Créer un site internet propre à la structure
- Créer un réseau de communication propre :
 - Page Facebook
 - Compte Twitter (facultatif)
 - Compte Instagram (facultatif)
 - Compte Snapchat (facultatif)

c. Rentabilité des ateliers :

Il est souhaitable que le coût d'un atelier (la paie du formateur) soit compensé par le nombre d'adhérents y étant inscrits.

Exemple :

Paie du formateur : 50€ nets/heure (env. 90€ charges comprises)

Adhésion du stagiaire : 30€/mois (soit 10 €/ heure (moyenne de 3 ateliers par mois))

⇒ Rentabilité de l'atelier : 9 stagiaires.

À raison d'une moyenne de 9 stagiaires par atelier, le coût du formateur est assumé par les adhésions. Il est donc possible d'équilibrer la moyenne d'adhérents sur plusieurs ateliers. 1 atelier à 12 adhérents équilibre un atelier moins fréquenté (6 adhérents). La rémunération du formateur et le tarif d'adhésion étant laissés à l'appréciation du gestionnaire de la CASA DI A LINGUA.

Ce souci de rentabilité permet la pérennisation de l'action et la non-dépendance absolue de la structure à l'aide publique.



2. FONCTIONNEMENT

a. Organisation et équipement

La structure doit s'engager à :

- Être ouverte au public tous les jours selon calendrier scolaire (30 semaines effectives entre mi-septembre et fin mai), entre 16 et 20h.
- Proposer des ateliers (au minimum un par soir) tous les soirs entre le lundi et le vendredi.
- Disposer d'un local exclusif d'une superficie permettant au moins :
 - La création d'un espace cafeteria
 - La création d'un espace bibliothèque/vidéothèque
 - La création de 1 ou plusieurs salles de formation équipées

b. Mise en place de l'action

La structure doit pouvoir s'articuler autour de :

- 1 **chargé administratif**
- 1 **coordonateur**
- Un effectif minimum de 6 **formateurs**
 - Dont la majorité doit être professionnelle (enseignants certifiés LCC et/ou professeurs des écoles bilingues).
 - Parmi lesquels tous les non-professionnels doivent justifier d'un niveau de langue corse équivalent au B2 du CEDL (cadre européen des langues)

3. CONTENUS PEDAGOGIQUES

L'organisation des ateliers adultes doit prévoir la possibilité pour chaque adhérent de se voir proposer, au choix, au moins 1 atelier par pôle :

- **POLE 1 : Se former À LA LANGUE CORSE (cours de langue pour débutants)**
 - Lingua corsa - niveau débutant
 - Lingua corsa - niveau faux débutant
- **POLE 2 : Se former EN LANGUE CORSE (ateliers immersifs)**
 - **Immersifs musicaux**
 - Chant hommes
 - Chant femmes
 - Polyphonies profanes et/ou religieuses
 - Guitare
 - Violon
 - Chjam'è rispondi
 - Ballu mudernu
 - Ballu tradiziunale



- **Immersifs artistiques**
 - Théâtre
 - Photographie
 - Pop Art
 - Peinture
 - Vidéo
- **Immersifs patrimoniaux**
 - Histoire, culture et traditions corses
 - Patrimoine local (ville, village, pieve)
 - Nature
- **Immersifs linguistiques**
 - Anglais
 - Italien
 - Espagnol
- **POLE 3 : Créer EN LANGUE CORSE (ateliers immersifs)**
 - **Créatif musicaux**
 - Écriture en poésie
 - Mise en musique
 - Enregistrement et arrangements
 - **Créatif littéraire**
 - Recherche et production écrite
 - Art du récit
 - Écriture en poésie
- **POLE 4 : Se PROFESSIONALISER EN LANGUE CORSE (ateliers immersifs et/ou cours de langue)**
 - Journalisme et animation, presse écrite, orale et audiovisuelle
 - Préparation à l'habilitation à l'enseignement bilingue
 - Préparation à l'épreuve LCC du concours de professeur des écoles

L'organisation des ateliers enfants doit prévoir la possibilité pour chaque adhérent de se voir offrir, au choix, au moins 1 des ateliers suivants :

- **POLE 1 : S'éveiller à la langue corse (activités d'éveil linguistique pour débutants)**
 - Éveil linguistique



- **POLE 2 : Pratiquer une ou plusieurs activités EN langue corse (ateliers immersifs)**
 - Théâtre
 - Chant
 - Danse
 - Guitare
 - Violon

Autres ateliers :

Chaque structure peut, selon la demande ou l'opportunité, mettre en place un ou plusieurs ateliers ne figurant pas dans la liste précédente, à condition que sa portée pédagogique entre dans les critères de formation.

Les ateliers :

Les ateliers **SE FORMER À LA LANGUE CORSE** (cours de corse débutants) :

- On retiendra un effectif maximum d'adhérents de 20/atelier, les ateliers pouvant être doublonnés.
- On ne confiera ces ateliers exclusivement qu'à des formateurs étant enseignants LCC certifiés Éducation Nationale.

Les ateliers **SE FORMER EN LANGUE CORSE** (immersifs) :

- Le formateur doit être évalué par le biais du Certificatu Lingua Corsa à un niveau minimum B2 Le formateur s'engage à produire des compléments de formation (contenus linguistiques et/ou techniques), au minimum une fois par période.
- Le formateur n'utilise exclusivement que la langue corse dans son atelier.
- Le formateur concentre cependant son enseignement sur la pratique technique au moins autant que sur l'objectif linguistique.

Objectifs de fin de cursus :

3 types de débouchés sont proposés aux adhérents, au moins 1 doit être réalisé :

• LE SPECTACLE DE RESTITUTION

- Sous la responsabilité organisationnelle du **Coordonnateur** de la structure qui doit s'assurer, tout au long de l'année, que le travail réalisé dans les ateliers répond aux exigences de représentation.

• LA PUBLICATION ANNUELLE (écrite et/ou orale)

- Sous la responsabilité organisationnelle du **Coordonnateur** de la structure qui doit s'assurer, tout au long de l'année, que le travail réalisé dans les ateliers répond bien aux exigences de publication, selon une ligne éditoriale qu'il aura défini en début d'année, en collaboration avec les formateurs et fait valider par la structure mère.



• LA CERTIFICATION DE LANGUE CORSE

- Sous la responsabilité organisationnelle du **Coordonnateur** de la structure qui doit s'assurer, tout au long de l'année, que le travail réalisé dans les ateliers répond aux exigences de la certification.

SUGGESTIONS DE FICHES DE POSTES

FONCTION

Chargé d'administration

Fonctions : Administration – gestion – animation

Type de contrat : CDD (env. 800 € nets/mois)

Caractéristiques du poste : Sous le contrôle du Président de l'Association.

Volume horaire : 24h/semaine

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
16h-20h	16h-20h	14h-20h	16h-20h	16h-20h

Missions :

- ***Gestion comptable***
 - Gestion, encaissements et relances des adhésions
 - Gestion et contrôle des frais de fonctionnement
 - Gestion des salaires et contrats des formateurs (déclarations et paiements, lien avec le cabinet d'expertise comptable, établissement des contrats de travail en fonction de l'activité principale des formateurs, fiches de paie)
- ***Gestion des effectifs (adhérents et formateurs)***
 - Suivi des groupes et adhérents inscrits aux formations (établissement du calendrier régulier des formations, rendez-vous, information, communication, relevés de présence, suivi des contenus de formation)
 - Suivi des heures effectuées par les formateurs (relevés d'heures effectuées, remplacement des éventuelles heures non-assurées aux créneaux réguliers)
 - Accueil téléphonique horaires bureau
 - Correspondances mails
 - Gestion du service de formation en entreprise : des emplois du temps, des devis et factures, des paiements des formateurs en intervention auprès des entreprises
 - Lien avec les chefs de départements de formation et formateurs



- **Organisation des événements ponctuels**
 - Samedis en immersion (4 à 5 samedis dans l'année scolaire – travail de préparation, présence le jour J, suivi des participants et intervenants)
 - Soirées festives et culturelles, visites culturelles immersives (1 à 2 samedis dans l'année scolaire)
- **Organisation des formations et activités régulières**
 - **Administration du site internet** et des réseaux sociaux (compte-rendu d'événements, mise en forme et mise en ligne des compléments de cours)
 - **Aménagement du local de formation** en fonction des besoins (évaluation des besoins en équipement des salles de formations, suivi des besoins des formateurs, fonctionnement des espaces café et bibliothèque)
- **Animation du local associatif**
 - Présence pendant les heures d'ouverture : accueil des adhérents, conseil, animation des espaces café et bibliothèque (service, registre de prêts des ouvrages en bibliothèque)
 - Gestion des stocks du café associatif

Maîtrise informatique : Word, Excel, internet, réseaux sociaux.

Langues : Très bon niveau de corse (écrit et parlé) obligatoire.



FONCTION

Coordonnateur

Fonctions : Coordination des contenus pédagogiques au sein de la CASA et en lien avec l'ensemble du réseau des coordonnateurs.

Type de contrat : CDD (env. 800 € nets/mois)

Caractéristiques du poste : Sous le contrôle du Président.

Volume horaire : 20h/semaine

Missions :

- ***Gestion des partenariats***
 - **Mise en place et/ou suivi des partenariats** avec le **secteur public** : Collectivité de Corse, Ville, Communautés de communes, Offices Territoriaux concernés (demandes de subventions, rapports d'activité, application des conventions, communication)
 - **Mise en place et/ou suivi des partenariats** avec le **secteur privé** (demandes de sponsoring, rapports d'activité, application des conventions, communication)
 - **Mise en place et/ou suivi des partenariats** de communication avec la **presse**

- ***Contenus pédagogiques***
 - Elaboration et co-construction des contenus et progressions pédagogiques et avec les formateurs
 - Harmonisation des contenus avec les structures CASE du réseau
 - Soutien logistique à la production de contenus pédagogiques type *Cumplementi di furmazione (fiches pédagogiques complémentaires aux formations dans les ateliers)*
 - Définition et suivi des objectifs finaux (certification langue corse, spectacles de restitution, publications...)
 - Lien régulier avec le responsable Collectivité de Corse chargé des structures immersives

- ***Rayonnement de la CASA dans son secteur et bassin de population***
 - Etablissement de partenariats (travail collaboratif, participation aux manifestations et événements populaires...) avec les autres acteurs culturels, sportifs, associatifs ou entrepreneuriaux du bassin de population.

Maîtrise informatique : Word, Excel, internet, réseaux sociaux.

Langues : Très bon niveau de corse (écrit et parlé) obligatoire.



FONCTION

Formateur

Fonctions : Formation des adhérents

Type de contrat : CDI temps partiel – 50€ nets/heure

Caractéristiques du poste : Sous le contrôle du Président de l'Association.

Volume horaire : vacation

Missions :

- Elaboration et co-construction des contenus et progressions pédagogiques et avec le coordonnateur
- Evaluation régulière de la progression des stagiaires
- Production de compléments de formation (exercices, rappels, fiches conjugaison, grammaire, vocabulaire), au minimum une fois par période, en rapport avec la progression pédagogique définie avec le coordonnateur.
- Participation à la vie associative (présence régulière hors formations dans l'espace Caffè du local associatif)

Niveau de qualification :

- Pour les ateliers de langue corse : enseignant certifié LCC cycle secondaire ou professeur des écoles filière bilingue
- Pour les ateliers immersifs : niveau B2 minimum



ANIMATION DE LA « CASA DI A LINGUA »

Au-delà de l'offre de formation, il est nécessaire de proposer aux adhérents à l'association et au grand public un programme d'activités dans le but de garantir à la CASA DI A LINGUA une action et une emprise sociétales orientées vers la promotion et diffusion de la langue et culture corses.

Parmi les suggestions :

- **UN CYCLE DE CONFERENCES**
 - Une fois par mois, sur des thématiques variées.
- **UNE PROGRAMMATION MUSICALE**
 - Sous la forme de concerts intimistes, pour permettre aux adhérents et au grand public un contact direct et privilégié avec les artistes Corses.
- **DES INITIATIVES D'ADHERENTS**
 - Encadrées par l'équipe de formation et le personnel administratif, elles permettent aux adhérents de s'approprier le local CASA DI A LINGUA et d'y proposer des journées et/ou soirées selon leurs envies et besoins.

